

09.12.2020 - 12:49 Uhr

Lodbrok Capital publie une lettre au conseil d'administration d'Aryzta concernant l'assemblée générale et la décision sur l'offre d'Elliott Advisors (UK)

London (ots) -

Lodbrok Capital a adressé aujourd'hui une lettre au conseil d'administration d'Aryzta concernant l'offre ferme d'Elliott Advisors (UK) Limited ("Elliott") pour l'ensemble du capital social d'Aryzta au prix de 0,80 CHF par action.

La lettre indique clairement notre position selon laquelle il serait hautement inapproprié et totalement incompatible avec leurs obligations fiduciaires que le conseil d'administration actuel prenne des mesures ou fasse des recommandations, neutres ou non, sur une telle offre, jusqu'à l'assemblée générale prévue pour le 15 décembre 2020. La décision de vendre ou non la société à un investisseur tel qu'Elliott est une décision fondamentale, qui doit être prise par un conseil d'administration représentant les intérêts des actionnaires actuels. Ces intérêts ont déjà été exprimés, comme en témoigne l'ordre du jour publié lors de l'assemblée générale annuelle. Compte tenu des changements importants dans la composition du conseil d'administration qui auront lieu lors de l'AG, il est essentiel que la réunion ne soit pas reportée pour faciliter une offre d'Elliott ou pour toute autre raison. Il ressort clairement des conditions de l'offre qu'Elliott craint de ne pas pouvoir concurrencer le plan du président visant à céder, à déléguer et à recentrer ses activités ; au contraire, elle exerce une pression induite sur le conseil d'administration et les actionnaires pour les contraindre à prendre une décision irréfléchie sans disposer de suffisamment de temps pour évaluer correctement une offre d'Elliott par rapport au plan distinct envisagé.

Compte tenu des changements importants dans la composition du conseil d'administration mentionnés ci-dessus, nous pensons que le conseil actuel n'a pas de mandat des actionnaires pour prendre de telles décisions fondamentales. Il est un fait que quatre membres actuels du Conseil d'administration quitteront le Conseil après l'assemblée générale annuelle car ils ne sont pas proposés à une réélection. Il serait donc tout à fait inapproprié que ces membres sortants du conseil d'administration participent à une décision relative à une offre d'Elliott, étant donné les implications à long terme et irréversibles de telles décisions. En lieu et place, les actionnaires ont proposé de nouveaux candidats pour soutenir le changement d'orientation stratégique exposé par le président et soutenu par une écrasante majorité d'actionnaires lors de l'AGE de septembre. Ces candidats sont soutenus par le conseil d'administration, les grands actionnaires et au moins deux agences de conseil de vote.

Contact:

Johnny Fallon
Carr Communications Ltd
Tél. fixe : +353 1 7728900
Portable : +353 85 889 5103
johnny@carrcommunications.ie

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100081291/100861500> abgerufen werden.